Image not found or type unknown

Facture d'eau du locataire mise sur le compte du propriétaire

Par **pascalet**, le **30/08/2016** à **16:14**

Bonjour,

Mon locataire a un contentieux avec la commune pour l'eau, celle ci a mis le compteur du locataire à mon nom.

Comment faire car je vais recevoir deux factures d'eau à mon nom car j habite cette même commune ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **31/08/2016** à **15:05**

Bonjour,

Si le compteur d'eau a été mis à votre nom, c'est pour éviter, à chaque changement de locataire, de devoir recréer un nouveau contrat. Normalement, il appartient au locataire d'ouvrir les compteur d'eau, de gaz et d'électricité à son nom et de signer les contrats en conséquence.

Par **janus2fr**, le **31/08/2016** à **15:13**

Bonjour Tisuisse,
Certaines communes imposent que le contrat reste au nom du propriétaire, ceci pour être plus sures d'être payées.
Le propriétaire paie donc les factures d'eau pour son locataire et se rembourse ensuite sur les charges locatives.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés